

Appel à candidatures – Prix Julie Evain

Aligner la finance avec la transition écologique

Dans l'esprit de l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris

Publication de l'appel	lundi 22 juin 2026
Date limite de candidature	lundi 5 octobre 2026 (23h59, heure de Paris)
Remise du Prix	Paris Climate & Nature Week 2027 (Sciences Po, Paris) – date à préciser

1) Présentation du Prix

Le Prix Julie Evain distingue chaque année une ou plusieurs personnes physiques, individuellement ou en équipe, en accordant une attention particulière aux jeunes chercheur-e-s et jeunes professionnel-le-s.

Il récompense des travaux accessibles au public qui contribuent à l'alignement des flux financiers avec les objectifs climatiques et environnementaux, dans l'esprit de l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris, et qui éclairent la prise de décision des pouvoirs publics, en particulier au regard des politiques publiques européennes.

Le Prix se positionne comme un prix d'utilité publique : il privilégie des travaux ouverts, directement mobilisables par les décideurs (administrations, superviseurs, institutions internationales) et évalués sur leur capacité de diffusion, d'appropriation et de mise en œuvre opérationnelle.

Le Prix vise enfin à jouer un rôle de tremplin : il ne récompense pas seulement un travail abouti, mais aussi une trajectoire et une ambition. Il a vocation à donner un coup de pouce concret, adapté aux besoins exprimés par les candidat-e-s, pour aider à franchir une étape dans la diffusion, l'appropriation et l'usage de leurs travaux.

2) Qui peut candidater ?

Les candidatures sont ouvertes aux personnes de toute nationalité, sous réserve que le dossier soit déposé en français ou en anglais.

Candidature individuelle ou collective. Les candidatures peuvent être déposées à titre individuel ou en équipe. Une équipe peut comporter jusqu'à cinq (5) membres et doit être composée exclusivement de personnes



physiques. Les personnes morales (institutions, entreprises, associations, établissements d'enseignement, autorités, etc.) ne peuvent pas candidater.

Conditions d'âge. Les candidatures sont recevables si le/la candidat·e a 40 ans au plus à la date de clôture des candidatures (05/10/2026). En cas de candidature en équipe, la condition d'âge doit être satisfaite par la majorité des membres (strictement plus de 50 %).

3) Travaux éligibles

Les travaux doivent :

- s'inscrire dans un axe finance – transition écologique explicite (ex. finance durable, cadres prudentiels/supervision, alignement finance-climat, stratégies d'alignement, données/reporting, outils et méthodologies, politiques publiques associées) ;
- présenter une pertinence pour les politiques publiques européennes ;
- être accessibles au public (open access) au plus tard à la clôture, ou faire l'objet d'un engagement de mise en ligne avant la délibération finale.

Formats possibles (exemples, non exhaustifs) : publications académiques (notamment les thèses, articles publiés ou soumis à des revues scientifiques, *working papers*, rapports scientifiques), analyses professionnelles / littérature grise (notes de politique publique, rapports de think tanks, d'ONG, d'entreprises ou d'administrations), initiatives pédagogiques (cours, modules, ressources de formation ouvertes).

4) Catégories (indicatives)

À titre indicatif, les candidatures peuvent relever de l'une des trois catégories suivantes : académique, professionnelle ou pédagogique.

Le Jury déterminera, au regard de la qualité des candidatures, le nombre de lauréat·e·s et leur éventuelle répartition, dans la limite de trois lauréat·e·s (individus ou équipes).

5) Critères d'appréciation

La grille d'appréciation du Jury est indicative. Elle repose notamment sur les critères suivants :

- Utilité pour la décision publique, notamment au regard des politiques publiques européennes de financement de la transition ;
- Cohérence finance–transition (ambition, réalisme, alignement avec les objectifs) ;
- Qualité et rigueur (méthodologie, sources, transparence des hypothèses et des données) ;
- Originalité de la démarche et potentiel d'effet de levier ;
- Faisabilité, capacité de mise en œuvre et, le cas échéant, répliquabilité ;
- Accessibilité, clarté et potentiel de diffusion/appropriation des travaux.



Le Jury tiendra également compte de la cohérence du parcours et de la feuille de route proposée : capacité à porter les travaux dans la durée, clarté des objectifs, et adéquation entre les besoins identifiés et le type d'accompagnement proposé par le Prix.

6) Un prix tremplin, pour “franchir une étape”

Le Prix offre un accompagnement sur mesure, construit à partir des besoins exprimés dans le dossier :

- mentorat (principal et ponctuel) ;
- mises en relation ciblées (autorités, superviseurs, institutions, acteurs clés) ;
- appui à la diffusion (présentations, formats courts, relais, interventions) ;
- selon les partenariats conclus, apports en nature (ressources documentaires / bases de données / outils).

Une dotation financière pourra être attribuée selon les besoins des candidat-e-s , dans la limite des ressources disponibles.

7) Modalités de candidature et formulaire en ligne

Les candidatures sont déposées via un [formulaire en ligne](#), au plus tard le lundi 5 octobre 2026 à 23h59 (heure de Paris).

Le formulaire demande notamment :

- un résumé grand public du travail ou projet soumis ;
- une courte présentation de sa portée pour le débat public ou l'action publique en Europe ;
- un policy brief de 2 pages maximum, au format PDF, rédigé dans un format accessible à des décideurs publics et mettant en évidence le caractère utilisable et appropriable des résultats ;
- une présentation synthétique de l'approche méthodologique et des données ou sources principales mobilisées ;
- des éléments sur la diffusion actuelle du travail et le plan de diffusion envisagé ;
- une présentation de l'effet tremplin attendu, incluant les besoins identifiés et une feuille de route indicative à 6–12 mois ;
- un CV au format PDF.

Les candidat-e-s devront également confirmer leur éligibilité et accepter le règlement du Prix lors du dépôt de leur candidature. Les précisions attendues pour chaque rubrique sont indiquées directement dans le formulaire.

8) Processus de sélection – résumé



Après la clôture des candidatures, le secrétariat du Prix procède à une première vérification de l'éligibilité et de la complétude des dossiers reçus, au regard des conditions définies dans le règlement du Prix. Les dossiers incomplets ou ne respectant pas les critères d'éligibilité pourront ne pas être soumis au Jury.

En cas de volume élevé de candidatures, une phase de présélection pourra être organisée afin d'identifier les dossiers les plus pertinents au regard des objectifs du Prix et des critères de sélection.

Les candidatures retenues sont ensuite transmises à un Jury indépendant, chargé d'évaluer les dossiers et de délibérer en vue de la désignation du ou des lauréat·e·s. Le jury fonde son appréciation sur les critères présentés dans le règlement du Prix.

9) Contacts et ressources

- Formulaire de candidature : [ici](#)
- Page officielle : [Prix Julie Evain - I4CE](#)
- Contact : prix.julie-evain@i4ce.org

